



# FIDÉLISER LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

## **LES OBJECTIFS**

*RECONNAITRE D'AVANTAGE L'ENGAGEMENT CITOYEN DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES ET VALORISER LEUR ACTION*

*LEUR GARANTIR UNE PROTECTION SOCIALE PLUS SÛRE*

*RENFORCER LES LIENS AVEC LES FORCES VIVES DES TERRITOIRES*

*CONSERVER LE LIEN AVEC NOS ANCIENS SAPEURS-POMPIERS*

*ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES AGENTS*

## **LES MESURES**

- 9** Améliorer la couverture sociale, accélérer et **faciliter la procédure** de prise en charge **en cas d'accident** des sapeurs-pompiers volontaires.
- 10** Valoriser la formation des volontaires en développant **les équivalences avec les formations professionnelles**. Proposer un accompagnement individualisé du sapeur-pompier volontaire pour le guider dans ses démarches (recherche d'emploi, évolution professionnelle, reconversion, ...).
- 11** Créer **une réserve citoyenne**, pour aider le SDIS au quotidien et en temps de crise. Permettre ainsi aux anciens sapeurs-pompiers de garder un lien avec l'établissement en participant à des missions autres qu'opérationnelles (journées portes-ouvertes, congrès, appui logistique lors d'interventions d'ampleur, action de prévention dans les écoles...). Une mesure applicable à des publics nouveaux.